

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FCP FCM JAPON

FR0007039037 - OPCVM (UCITS IV) géré par C&M Finances

I. OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

□ Stratégie d'investissement

- FCM Japon est un OPCVM dont l'objectif de gestion est de surperformer son indice de référence, le NIKKEI 225.
- Pour atteindre l'objectif de gestion, C&M Finances investit principalement sur des actions d'entreprises japonaises ou dont le siège social se situe au Japon ainsi que dans des titres de créances et instruments du marché monétaire jusqu'à 100% de l'actif.
- L'investissement en actions sera réalisé en fonction de l'analyse macro-économique afin de déterminer les secteurs puis à partir de critères de management, de taux de croissance des bénéfices par action et du PER (Price Earning Ratio) pour sélectionner les entreprises. L'investissement dans des fonds, limité à 10% de l'actif net, fait l'objet d'une approche duale, quantitative et qualitative, en privilégiant, en synthèse, la transparence de la stratégie, la qualité et stabilité de l'équipe de gestion et de son process, et enfin l'approche rendement risque.
- L'OPCVM a un indice de référence : l'indice NIKKEI 225, calculé en euros et dividendes nets réinvestis. Les éléments relatifs à l'indice sont disponibles à l'adresse : <http://e.nikkei.com/e/fr/marketlive.aspx>. L'indice de référence ne constitue qu'un indicateur de comparaison a posteriori de la performance. La gestion de cet OPCVM n'est ni indicielle, ni à référence indicielle.
- Actions : actions d'entreprises japonaises ou dont le siège social se situe au Japon, jusqu'à 100% de l'actif net.
- Titres de créances : titres émis ou garantis par un état de l'Espace Economique Européen, par un organisme de financement international dont au moins un état de l'Espace Economique Européen fait partie, ainsi que d'émetteurs

privés de qualité minimale équivalente à « BBB » pour le long terme et limité à A3P3 pour le court terme, jusqu'à 100% de l'actif net. Le FCP pourra également investir dans des titres de créance émis par les Etats-Unis et par le Japon dans la limite des ratios réglementaires.

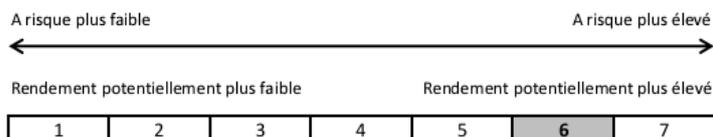
□ Caractéristiques essentielles de l'OPCVM

- Les investisseurs peuvent obtenir quotidiennement le rachat de leur part sur demande auprès du dépositaire.
- L'investissement en actions sera réalisé en lien avec le marché action japonais.
- La gestion du fonds est totalement discrétionnaire.
- Les sommes distribuables sont capitalisées.

□ Autres informations

- L'investissement sur des instruments dérivés permet de se couvrir ou de s'exposer sur les indices, les actions, les devises (uniquement pour la couverture) et sur les taux. La somme des engagements liés aux dérivés est limitée à 100% de l'actif net. Le recours aux dérivés se fait sans recherche de surexposition.
- Durée de placement recommandée : 5 ans minimum
- Les ordres de souscription et de rachat seront reçus chaque jour avant 18 heures auprès du dépositaire, BNP-Paribas Securities Services. Ils seront exécutés sur la base de la valeur liquidative du lendemain calculée en J+1 (donc à cours inconnu), le règlement livraison intervenant en J+3.
- FCM Japon est soumis au risque de change, pouvant aller de 0 à 100% de l'actif net.

II. PROFIL DE RISQUE ET RENDEMENT



□ Explication et principales limites

- Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
- La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Le capital investi n'est pas garanti.
- Cet indicateur est calculé d'après la volatilité du fonds sur les 5 dernières années. Il se situe au niveau 6 en raison de son exposition fréquente sur le marché actions.

□ Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, notamment sur les marchés émergents où la liquidité peut-être plus faible que sur les marchés développés, toute opération d'achat ou vente sur ces marchés peut entraîner d'importantes variations du marché.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.
- La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

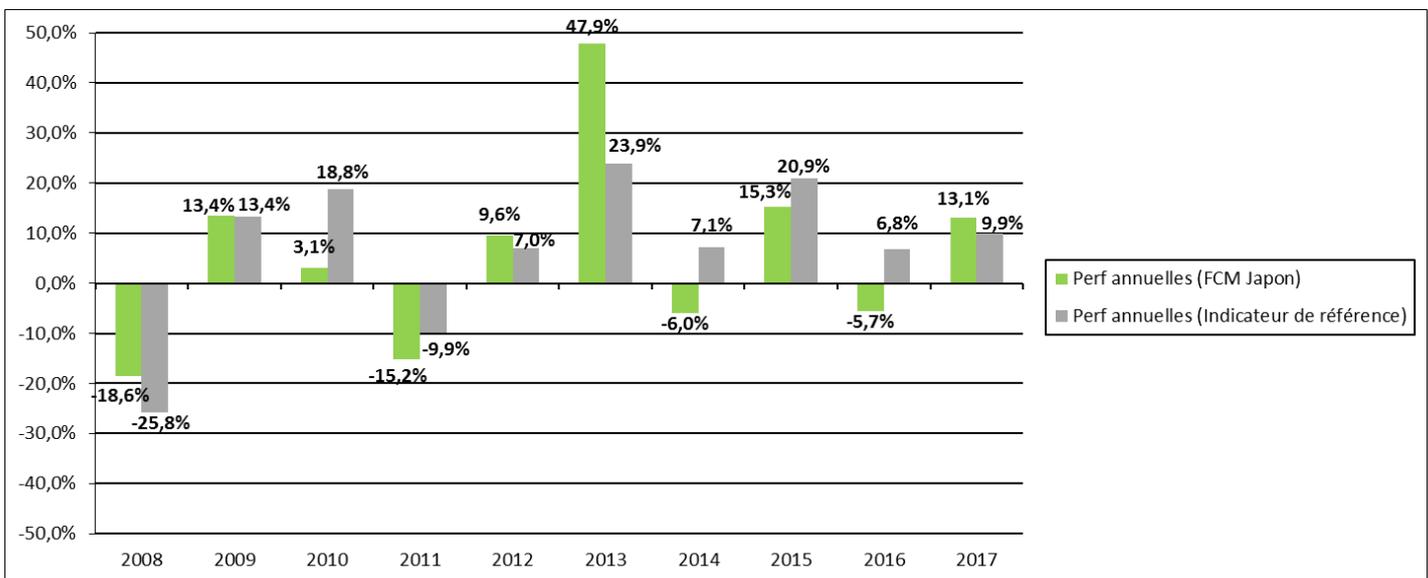
III. FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée (non acquis à l'OPCVM)	3.01 % TTC maximum
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,72 % TTC de l'actif net
Ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2017, et peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.	
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la partie Frais et commissions du prospectus de cet OPCVM, disponible sur simple demande auprès de C&M Finances, 10 rue du Colisée, 75 008 Paris. Tel : 01.58.56.38.80.

IV. PERFORMANCES PASSES



- OPCVM créé en 2000.
- Les performances passées ont été évaluées en euro.
- Pour réaliser ce graphique, l'ensemble des frais ont été pris en compte.
- Les performances passées ne sont pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances de l'OPCVM et de l'indice de référence sont calculées dividendes nets réinvestis.
- L'indice de référence a été modifié : jusqu'au 31 décembre 2016, il s'agissait de l'indice Nikkei 225 calculé en euros et dividendes non réinvestis. Depuis le 1^{er} janvier 2017, il s'agit de l'indice Nikkei 225 calculé en euros et dividendes nets réinvestis.
- Durant la période précédant avril 2012, le fonds était géré de manière différente (le fonds appartenant à l'époque à la classification « Actions internationales »). D'avril 2012 jusqu'à fin décembre 2017, le fonds appartenait à la classification « Diversifié ». Depuis le 2 janvier 2018, il n'appartient à aucune classification spécifique.

V. INFORMATIONS PRATIQUES

- Le dépositaire est BNP Paribas Securities Services (Adresse du siège social : 3 rue d'Antin, 75002 Paris).
- Toute information supplémentaire sur l'OPCVM (prospectus, rapport annuel, autres informations pratiques), peut être obtenue sur simple demande auprès de C&M Finances, 10 rue du Colisée, 75008 Paris. Tel 01.58.56.38.80.
- C&M Finances publie de nombreuses informations (notamment la valeur liquidative) sur son site internet : <http://www.cm-finances.com/>
- La législation fiscale française peut avoir un impact sur les investisseurs.
- La responsabilité de C&M Finances ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.
- Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.
- C&M Finances est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.
- Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 31/01/2018.